

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7296121601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7296121601>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 juillet 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **17 - CHARENTE MARITIME**



*LEGISPHERE AVOCATS
Maître Aurélie LAMBERT
Association d'avocats à Responsabilité Professionnelle
Individuelle
inscrite au Barreau de Saintes
7 Cours du Maréchal Leclerc – 17100 SAINTES*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée en date du 30 juin 2022, il a été constitué une Société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : CASAMIA INSTALLATION

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 10.000 Euros par apports en numéraire.

SIEGE SOCIAL : 2, Rue Champagne Saint-Georges
17810 SAINT-GEORGES DES COTEAUX

OBJET SOCIAL :

- Toutes activités de plomberie, chauffage, sanitaire, climatisation, électricité, à destination des particuliers et des professionnels ainsi que la vente de matériel, appareils ménagers et équipements se rapportant à ces activités ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail,

l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;

- Toute prise de participation au capital de sociétés par voie d'achat, d'apport, d'échange, souscription et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ;

- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social et toutes opérations contribuant à la réalisation de cet objet.

DUREE : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toutes les cessions d'action, sont soumises à l'agrément des associés statuant dans les conditions de majorité extraordinaire. Les actions de l'actionnaire unique sont librement cessibles.

PRESIDENTE : CASAMIA, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, dont le siège social est à SAINT-GEORGES DES COTEAUX (17810), 2, Rue Champagne Saint Georges, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES sous le numéro 914 709 431.

L'immatriculation de la Société interviendra au Registre du Commerce et des Sociétés tenu auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES.

Pour avis.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

